

**Capital régional et coopératif
Desjardins**

États financiers semestriels
30 juin 2003

Le 7 août 2003

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Capital régional et coopératif Desjardins

Nous avons vérifié les bilans de **Capital régional et coopératif Desjardins** (la « Société ») au 30 juin 2003 et au 31 décembre 2002, et les états des résultats, des capitaux propres et des flux de trésorerie des périodes de six mois terminées les 30 juin 2003 et 2002 ainsi que le relevé des investissements non garantis à impact économique québécois au 30 juin 2003. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 30 juin 2003 et au 31 décembre 2002 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2003 et 2002 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés

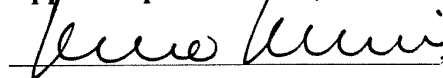
Capital régional et coopératif Desjardins

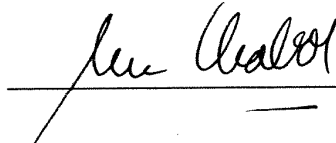
Bilans

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et l'actif net par action ordinaire)

	Au 30 juin 2003 \$	Au 31 décembre 2002 \$
Actif		
Investissements non garantis à impact économique québécois		
Investissements (se reporter au relevé)	41 730	23 910
Fonds engagés mais non déboursés (se reporter au relevé)	25 576	9 819
	<u>67 306</u>	<u>33 729</u>
Autres placements (note 3)	271 963	179 104
Comptes débiteurs (note 4)	5 055	4 292
Espèces et quasi-espèces	2 586	1 101
Logiciels (moins l'amortissement cumulé de 648 \$; 420 \$ au 31 décembre 2002)	2 192	2 080
Impôts futurs (note 8)	267	998
	<u>349 369</u>	<u>221 304</u>
Passif		
Subventions non remboursables reportées (note 5)	2 354	5 015
Comptes créditeurs et charges à payer (note 6)	1 644	4 192
Impôts sur les bénéfices	502	1 358
	<u>4 500</u>	<u>10 565</u>
Actif net	<u>344 869</u>	<u>210 739</u>
Capitaux propres		
Capital-actions (note 7)	337 449	208 328
Bénéfices non répartis	8 504	2 902
Plus-value (moins-value) non réalisée	(1 084)	(491)
	<u>344 869</u>	<u>210 739</u>
Nombre d'actions ordinaires en circulation	33 680 235	20 832 862
Actif net par action ordinaire	10,24	10,12

Approuvé par le Conseil,

 administrateur

 administrateur

Capital régional et coopératif Desjardins

Capitaux propres

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2003 et 2002

(en milliers de dollars)

	2003			
	Capital- actions \$	Bénéfices non répartis \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Capitaux propres \$
Solde au 31 décembre 2002	208 328	2 902	(491)	210 739
Activités d'exploitation				
Bénéfice net réalisé au cours de la période	-	5 606	-	5 606
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée au cours de la période	-	-	(593)	(593)
Bénéfice net de la période	-	5 606	(593)	5 013
Activités de financement				
Émission d'actions ordinaires	129 449	-	-	129 449
Rachat d'actions ordinaires	(328)	(4)	-	(332)
	129 121	(4)	-	129 117
Variation nette au cours de la période	129 121	5 602	(593)	134 130
Solde au 30 juin 2003	337 449	8 504	(1 084)	344 869
				2002
	Capital- actions \$	Bénéfices non répartis \$		Capitaux propres \$
Solde au 31 décembre 2001	79 054	23		79 077
Activités d'exploitation				
Bénéfice net réalisé au cours de la période	-	8		8
Bénéfice net de la période	-	8		8
Activités de financement				
Émission d'actions ordinaires	35 971	-		35 971
	35 971	-		35 971
Variation nette au cours de la période	35 971	8		35 979
Solde au 30 juin 2002	115 025	31		115 056

Capital régional et coopératif Desjardins

Résultats

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2003 et 2002

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et le bénéfice net par action ordinaire)

	2003	2002
	\$	\$
Produits		
Produits réalisés		
Intérêts sur les autres placements	5 817	977
Gain à la cession d'autres placements	4 205	-
Intérêts sur les débetures	447	17
Perte à la cession d'investissements non garantis à impact économique québécois	(736)	-
Honoraires de négociation	424	104
Droits d'adhésion	1 379	381
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée	(593)	-
	<u>10 943</u>	<u>1 479</u>
Charges		
Frais d'exploitation	4 912	1 689
Services aux actionnaires	1 151	600
Taxe sur le capital	466	93
Amortissement des logiciels	228	184
Subventions non remboursables (note 5)	(2 661)	(1 283)
	<u>4 096</u>	<u>1 283</u>
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	<u>6 847</u>	<u>196</u>
Impôts sur les bénéfices (note 8)	<u>1 834</u>	<u>188</u>
Bénéfice net de la période	<u>5 013</u>	<u>8</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	28 769 848	9 325 545
Bénéfice net par action ordinaire	0,17	0,00

Capital régional et coopératif Desjardins

Flux de trésorerie

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2003 et 2002

(en milliers de dollars)

	2003	2002
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net de la période	5 013	8
Ajustements pour		
Gain à la cession d'autres placements	(4 205)	-
Perte à la cession d'investissements non garantis à impact économique québécois	736	-
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée	593	-
Amortissement des logiciels	228	184
Amortissement des primes et escomptes sur les placements	1 128	-
Subventions non remboursables	(2 661)	(1 283)
Impôts futurs	731	(1 764)
	<u>1 563</u>	<u>(2 855)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	(4 167)	18 231
	<u>(2 604)</u>	<u>15 376</u>
Activités d'investissement		
Investissements non garantis à impact économique québécois	(19 284)	(8 203)
Acquisition d'autres placements	(1 044 674)	(112 500)
Produit de la cession d'investissements non garantis à impact économique québécois	135	-
Produit de la cession d'autres placements	939 135	70 545
Logiciels	(340)	(579)
	<u>(125 028)</u>	<u>(50 737)</u>
Activités de financement		
Produit de l'émission d'actions ordinaires	129 449	35 971
Rachat d'actions ordinaires	(332)	-
	<u>129 117</u>	<u>35 971</u>
Variation nette des espèces et quasi-espèces au cours de la période		
	1 485	610
Espèces et quasi-espèces au début de la période		
	<u>1 101</u>	<u>5</u>
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période		
	<u>2 586</u>	<u>615</u>
Renseignement supplémentaire		
Impôts sur les bénéfices payés	2 427	160

Capital régional et coopératif Desjardins

Relevé des investissements non garantis à impact économique québécois

Au 30 juin 2003

(en milliers de dollars)

						Investissements non garantis
	Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Débitures et avances \$	Total \$
Bas-Saint-Laurent						
Aqua-Biokem BSL inc.	2002	I	-	200	40	240
Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent	2002	C	-	-	158	158
Gestion Arnold Gauthier inc.	2002	I	-	80	320	400
Les Diamants du Saint-Laurent inc.	2002	I	292	-	-	292
Total Bas-Saint-Laurent			292	280	518	1 090
Estrie						
9116-4509 Québec inc. (Plastiques Anchor Ltée)	2002	I	-	400	-	400
Bois Biss-Beau inc.	2002	I	-	240	240	480
Camoplast inc.	2002	I	2 698	-	-	2 698
Crea Biopharma inc.	2003	S	-	-	140	140
Fivetracks inc.	2002	I	-	120	320	440
IPS Thérapeutique inc.	2002	S	-	80	120	200
Les Plastiques TPI inc.	2002	I	-	-	400	400
Les Tissages Sherbrooke inc.	2003	I	320	-	-	320
Neptune Technologies & Bioressources inc.	2003	S	800	-	-	800
NeXCell BioSciences inc.	2003	S	-	-	85	85
Uniflex Technologies inc.	2003	I	200	-	200	400
Total Estrie			4 018	840	1 505	6 363
Montréal						
Aégera Thérapeutiques inc.	2002	S	-	1 000	-	1 000
Audisoft Technologies inc.	2003	TC	-	200	-	200
Aurelium BioPharma inc.	2003	S	-	521	-	521
BioAxone Thérapeutique inc.	2002	S	-	1 000	-	1 000
Coencorp Consultant Corporation	2002	TI	-	112	-	112
Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides	2002	C	-	-	848	848
Datacom Wireless Corporation inc.	2003	TC	-	960	-	960
Groupe Documens inc.	2002	TI	-	667	200	867
IndustryHub inc.	2002	TI	-	400	-	400
KM Technologies inc.	2002	TI	-	-	267	267
Lipso Systèmes inc.	2002	TC	-	300	-	300
Logiciels StormMaker inc.	2002	TI	-	533	-	533
LxSix Photonics inc. (anc. Viamode Photoniques inc.)	2002	TC	-	1 867	-	1 867
Meubles FLY America inc.	2003	I	-	6 400	-	6 400
Neks Technologies inc.	2002	I	248	533	-	781
Opendsk inc.	2002	TI	-	-	12	12
Original Solutions inc.	2003	I	-	800	-	800
Osprey Pharmaceuticals Limited	2003	S	-	321	-	321
Pensée et Mouvement Artificiels inc.	2002	II	694	-	972	1 666
Phytobiotech inc.	2002	S	2 000	-	-	2 000
Polyplan Technologies inc.	2003	TI	-	2 000	-	2 000
Procyon Biopharma inc.	2003	S	1 600	-	-	1 600
Ryshco Média inc.	2002	TI	-	-	200	200
SDP Components inc.	2002	I	-	1 778	-	1 778
Silonex inc.	2002	TI	800	-	-	800
Technologies 20-20 inc.	2002	TI	-	-	1 000	1 000
Technique d'usinage Sinlab inc.	2002	I	-	511	-	511
Technologies Miranda inc.	2002	TC	-	833	-	833
Total Montréal			5 342	20 736	3 499	29 577

Capital régional et coopératif Desjardins

Relevé des investissements non garantis à impact économique québécois (suite)

Au 30 juin 2003

(en milliers de dollars)

Investissements non garantis						
	Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Débitures et avances \$	Total \$
Québec						
Biomax inc.	2003	I	200	-	40	240
Bioxalis Medica inc. (anc. Gelkem)	2003	S	-	720	-	720
CO2 Solution inc.	2002	I	-	-	80	80
DuponTrolley Industries inc.	2002	I	-	-	280	280
Les Fumets Sylvestre inc.	2003	I	-	-	80	80
Produits forestiers BOB	2003	I	320	-	-	320
Les Logiciels Dynagram inc.	2002	TI	-	364	-	364
Matiss inc.	2002	I	400	-	240	640
Portes Patio Résiver	2003	I	-	-	280	280
Usital Canada inc.	2002	I	-	240	-	240
Viridis Biotech inc.	2002	S	-	-	120	120
Total Québec			920	1 324	1 120	3 364
Richelieu-Yamaska						
Cogiscan inc.	2002	TI	-	800	-	800
Rovibec inc.	2002	I	-	160	160	320
Total Richelieu-Yamaska			-	960	160	1 120
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
Agricom inc.	2003	TI	-	-	20	20
9020-4983 Québec inc. (Institut d'échafaudage du Québec)	2002	I	236	-	80	316
Groupe Nova inc.	2002	I	320	-	200	520
Les Luzernes Belcan du Lac-St-Jean inc.	2002	C	160	-	120	280
Nature 3M inc.	2002	I	100	-	60	160
Noxxent inc. (Institut d'échafaudage du Québec)	2002	I	4	-	-	4
Total Saguenay-Lac-Saint-Jean			820	-	480	1 300
Total au coût			11 392	24 140	7 282	42 814
Plus-value (moins-value) non réalisée						(1 084)
Fonds engagés mais non déboursés						41 730
Juste valeur						25 576
						67 306

Légende des secteurs d'activité

C : Coopératives
 I : Industriel
 S : Santé et biotechnologies
 TC : Télécommunications
 TI : Technologies de l'information

Capital régional et coopératif Desjardins

Relevé des investissements non garantis à impact économique québécois (suite)

Au 30 juin 2003

(en milliers de dollars)

Les ententes d'investissements non garantis à impact économique québécois peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat.

Les débentures et avances portent intérêt au taux moyen pondéré de 14,1 % et ont une durée moyenne résiduelle de 3,76 années.

La répartition des investissements par secteurs d'activité s'établit comme suit :

Secteur d'activité	Investissements non garantis \$	Fonds engagés mais non déboursés \$	Total \$
Coopératives	1 286	-	1 286
Industriel	19 820	3 933	23 753
Santé et biotechnologies	8 507	11 899	20 406
Télécommunications	4 160	2 140	6 300
Technologies de l'information	9 041	7 604	16 645
Total au coût	42 814	25 576	68 390
Plus-value (moins-value) non réalisée	(1 084)	-	(1 084)
Juste valeur	41 730	25 576	67 306

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1 Loi constitutive et mission, administration et investissements

Loi constitutive et mission

Capital régional et coopératif Desjardins (la « Société ») est constituée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec (L.O. 2001, chapitre 36) et est réputée avoir été constituée par dépôt de statuts le 1^{er} juillet 2001. La Société a commencé ses activités le 5 novembre 2001 et est une personne morale à fonds social ayant pour mission de :

- mobiliser du capital de risque en faveur des régions ressources du Québec (l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, le Nord-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean) et du milieu coopératif;
- favoriser le développement économique des régions ressources par des investissements dans des entités admissibles exploitant leurs activités dans ces régions;
- appuyer le mouvement coopératif dans l'ensemble du Québec par des investissements dans des coopératives admissibles;
- accompagner les entités admissibles dans leur démarrage et leur développement;
- stimuler l'économie québécoise par des investissements sur l'ensemble du territoire du Québec.

Administration

Les activités de la Société sont administrées par un conseil d'administration composé de 13 membres comme suit :

- 8 personnes nommées par le président du Mouvement des caisses Desjardins;
- 2 personnes élues par l'assemblée générale des porteurs d'actions;
- 2 personnes nommées par les 10 membres nommés précédemment parmi les personnes que ces membres jugent représentatives des entités admissibles décrites dans la loi;
- le président et directeur général de la Société.

Investissements

La Société peut faire des investissements minoritaires avec ou sans garantie ou cautionnement dans des entités admissibles. Les entités admissibles comprennent une coopérative admissible et une société ou une personne morale qui exploite activement une entreprise dont la majorité des employés résident au Québec et dont l'actif est inférieur à 50 000 000 \$ ou l'avoir net est inférieur ou égal à 20 000 000 \$.

La Société peut investir jusqu'à 5 % de son actif (tel qu'il est établi sur la base de la dernière évaluation d'experts-comptables) dans une même entreprise ou coopérative admissible. L'investissement est généralement prévu pour une durée de cinq à huit ans. Ce pourcentage peut être porté jusqu'à 10 % pour permettre à la société d'acquérir des titres d'une entité faisant des affaires au Québec mais qui n'est pas une entité admissible. Dans un tel cas, la Société ne peut, directement ou indirectement, acquérir ni détenir des actions représentant plus de 30 % des droits de vote pouvant être exercés en toutes circonstances.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1 Loi constitutive et mission, administration et investissements *(suite)*

Au cours de chaque exercice à compter de l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2006, la part des investissements de la Société dans des entités admissibles qui ne comportent aucun cautionnement ou aucune hypothèque doit représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen de la Société pour l'exercice précédent et au moins 35 % de ce pourcentage doit être investi dans des entités situées dans les régions ressources du Québec ou dans des coopératives admissibles.

2 Principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels en date du bilan ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pour l'exercice présenté. Les principales estimations sont relatives à l'établissement de la juste valeur des investissements non garantis à impact économique québécois. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont déterminés.

Investissements non garantis à impact économique québécois

Actions non cotées et débentures et avances

Les participations en actions non cotées et les débentures et avances sont inscrites à leur juste valeur déterminée selon les techniques d'évaluation appropriées comprenant, principalement, la référence à une ou des transactions sans lien de dépendance ou à des offres d'achat, la capitalisation du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements représentatif et la capitalisation ou l'actualisation des flux de trésorerie.

Les hypothèses significatives tenues en compte dans l'établissement de la juste valeur peuvent inclure le taux d'actualisation ou de capitalisation, le taux d'escompte, le taux de rendement et la pondération des résultats prévisionnels.

Fonds engagés mais non déboursés

Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées par la Société mais non encore déboursées à la fin de la période.

Autres placements

Les autres placements consistent en des placements temporaires inscrits au moindre du coût et de la juste valeur, et en des obligations inscrites à leur coût non amorti, déduction faite de la provision pour pertes, s'il y a lieu. La juste valeur, présentée à la note 3, est calculée selon la valeur au marché, soit la valeur à la cote de fermeture à la date du bilan.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

2 Principales conventions comptables (suite)

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces se composent des soldes bancaires. Conformément à la pratique du secteur, les placements à court terme dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois sont exclus des espèces et quasi-espèces et classés dans les autres placements.

Logiciels

Les logiciels sont inscrits au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois à cinq ans.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

Constataion des produits

Gains et pertes à la cession de placements

Les gains et les pertes à la cession d'investissements non garantis à impact économique québécois sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût, sans égard à la plus-value (moins-value) non réalisée au cours d'exercices précédents, laquelle est renversée et prise en compte dans la variation de la plus-value (moins-value) non réalisée de la période en cours.

Les gains et les pertes à la cession d'autres placements sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût.

Droits d'adhésion

Les droits d'adhésion sont comptabilisés lors de la première souscription d'un actionnaire et lors de la fermeture du compte par celui-ci.

Honoraires de négociation

Les honoraires de négociation sont comptabilisés lorsque leur encaissement est raisonnablement assuré.

Primes et escomptes

Les primes et escomptes sur les placements à échéance déterminée sont amortis selon la méthode du rendement effectif jusqu'à leur échéance.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

2 Principales conventions comptables (suite)

Subventions non remboursables

Les subventions non remboursables reçues du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et du Mouvement des caisses Desjardins sont portées aux résultats lorsque les dépenses afférentes sont engagées.

3 Autres placements

a) Les autres placements comprennent les éléments suivants :

	Au 30 juin 2003 \$	Au 31 décembre 2002 \$
Obligations	275 317	187 206
Placements temporaires		
Dépôt à terme	6 250	500
Acceptation bancaire	15 972	1 217
	297 539	188 923
Moins les fonds engagés mais non déboursés	25 576	9 819
	271 963	179 104

b) Répartition des placements par échéance

Obligations				Au 30 juin 2003
Échéance	Moins de 1 an \$	De 1 an à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Coût non amorti	20 268	83 448	171 601	275 317
Valeur nominale	20 500	79 550	158 351	258 401
Juste valeur	20 753	84 463	175 375	280 591
Taux moyen effectif	3,53 %	4,24 %	4,97 %	4,63 %
Taux moyen nominal	6,25 %	5,38 %	6,31 %	6,02 %

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

3 Autres placements (suite)

Obligations	Au 31 décembre 2002		
	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Coût non amorti	103 430	83 776	187 206
Valeur nominale	100 000	78 500	178 500
Juste valeur	105 475	85 435	190 910
Taux moyen effectif	4,75 %	5,49 %	5,04 %
Taux moyen nominal	5,44 %	6,58 %	5,94 %

Le dépôt à terme et l'acceptation bancaire viennent à échéance en 2003 et portent intérêt au taux de 3,23 % (2,70 % et 2,77 %, respectivement, au 31 décembre 2002).

La juste valeur des placements temporaires au 30 juin 2003 et au 31 décembre 2002 était approximativement égale à leur valeur comptable.

4 Comptes débiteurs

	Au 30 juin 2003 \$	Au 31 décembre 2002 \$
Souscriptions et droits d'adhésion à recevoir	1 692	1 450
Intérêts à recevoir sur les autres placements	2 631	1 879
Taxes de vente à recevoir	405	481
Autres comptes débiteurs	327	482
	<hr/> 5 055	<hr/> 4 292

5 Subventions non remboursables

Pour accélérer la mise en place de la Société et le développement de ses activités en région, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et le Mouvement des caisses Desjardins ont accordé à la Société, en parts égales, des subventions non remboursables totalisant 10 000 000 \$. Ces subventions permettent à la Société d'absorber à même ces sommes ses frais d'organisation et de mise en place et la mise sur pied d'un savoir-faire sectoriel permettant d'accompagner les entreprises et les coopératives dans leur démarrage et leur développement. Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2003, 2 661 000 \$ (1 283 000 \$ pour la période correspondante en 2002) de ces subventions ont été utilisés. Le solde de 2 354 000 \$ (5 015 000 \$ au 31 décembre 2002) a été reporté et présenté au passif du bilan.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

6 Comptes créditeurs et charges à payer

	Au 30 juin 2003 \$	Au 31 décembre 2002 \$
Entités membres du Mouvement des caisses Desjardins		
Frais de gestion	100	2 015
Autres frais d'exploitation	53	556
Services aux actionnaires	1 266	1 178
Logiciels	-	313
	<hr/> 1 419	<hr/> 4 062
Autres	225	130
	<hr/> 1 644	<hr/> 4 192

7 Capital-actions

Autorisé

La Société est autorisée à émettre des actions ordinaires et des fractions d'action ordinaire, sans valeur nominale, de façon à ce que le capital s'accroisse d'au plus 150 000 000 \$ par année, jusqu'à concurrence de 1 425 000 000 \$, participantes, avec droit de vote et droit d'élire deux représentants au conseil d'administration, rachetables sous réserve de certaines conditions prévues par la loi.

Dans le budget du ministre des Finances du Québec déposé le 12 juin 2003, la limite annuelle pour l'accroissement du capital-actions pour l'exercice 2003 a été réduite à 75 000 000 \$, ce qui porte la limite cumulative à 375 000 \$ au 28 février 2004.

Émis et payé

	Au 30 juin 2003 \$	Au 31 décembre 2002 \$
33 680 235 actions ordinaires (20 832 862 en 2002)	<hr/> 337 449	<hr/> 208 328

Au cours de la période, la Société a émis 12 879 820 actions ordinaires (12 927 412 en 2002) en contrepartie de 129 448 650 \$ en espèces (129 274 120 \$ en 2002).

Au cours de la période, la Société a racheté 32 447 actions ordinaires (néant en 2002) en contrepartie de 328 270 \$ en espèces (néant en 2002).

Les données ne tiennent pas compte des demandes de rachat effectuées dans les 30 jours suivant la date de souscription.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

7. Capital-actions (suite)

Modalités de rachat

Une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire n'est rachetable par la Société que dans les cas suivants :

- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société depuis au moins sept ans;
- à la demande d'une personne à qui une telle action ou fraction d'action a été dévolu par succession;
- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société si elle lui en fait la demande par écrit dans les 30 jours de la date de souscription;
- à la demande d'une personne qui l'a acquise de la Société si elle est déclarée atteinte d'une invalidité mentale ou physique grave et permanente qui la rend inapte à poursuivre son travail.

Par contre, la Société pourra acheter de gré à gré une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire dans les cas où la mesure est prévue par une politique adoptée par le conseil d'administration et approuvée par la ministre des Finances.

Le prix de rachat des actions ordinaires est fixé deux fois l'an, à des dates distantes de six mois, par le conseil d'administration de la Société sur la base de la valeur de la Société déterminée selon les états financiers vérifiés.

8 Impôts sur les bénéfices

Aux fins du calcul du revenu imposable au Québec, la Société était autorisée à déduire, avant le 13 juin 2003, pour une année d'imposition donnée, un montant n'excédant pas son revenu imposable pour l'année. Il s'ensuit que la Société n'avait aucun impôt à payer au Québec sur ses bénéfices. La Société est assujettie depuis le 12 juin 2003 à l'impôt provincial du Québec sur ses bénéfices.

La Société est également assujettie à l'impôt fédéral sur ses bénéfices. De plus, l'impôt fédéral sur les bénéfices inclut l'impôt des grandes sociétés.

a) Les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	30 juin 2003 \$	30 juin 2002 \$
Impôts exigibles	1 103	1 952
Impôts futurs	731	(1 764)
	<hr/>	<hr/>
	1 834	188

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

8 Impôts sur les bénéfices (suite)

b) Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère du taux de base pour les raisons suivantes :

	30 juin 2003 \$	30 juin 2002 \$
Impôts selon le taux d'imposition de base :		
du Canada, 29,12 %	1 994	57
du Québec, 8,9 %	609	-
163 premiers jours de la période non assujettis à l'impôt du Québec	(548)	-
Impôt des grandes sociétés*	243	131
Écarts permanents entre le bénéfice avant impôts et le revenu imposable et autres éléments	(464)	-
	<u>1 834</u>	<u>188</u>

* L'impôt des grandes sociétés est établi en fonction du capital employé au Canada par la Société.

c) Les impôts futurs comprennent les éléments suivants :

	Au 30 juin 2003 \$	Au 31 décembre 2002 \$
Actifs d'impôts futurs		
Subventions non remboursables reportées	895	1 460
Autres éléments	205	143
	<u>1 100</u>	<u>1 603</u>
Passifs d'impôts futurs		
Logiciels	(833)	(605)
	<u>267</u>	<u>998</u>

d) L'achat d'actions de la Société donne droit à l'investisseur de recevoir un crédit d'impôt non remboursable, applicable à l'impôt du Québec seulement, pour un montant égal à 50 % de l'ensemble des montants souscrits annuellement, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt de 1 250 \$.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

9 Flux de trésorerie

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement s'établit comme suit :

	30 juin 2003 \$	30 juin 2002 \$
Diminution (augmentation) des comptes débiteurs	(763)	18 099
Diminution des comptes créditeurs et charges à payer	(2 548)	(1 683)
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices	(856)	1 815
	<u>(4 167)</u>	<u>18 231</u>

10 Opérations entre apparentés

La Société est membre du Mouvement des caisses Desjardins. Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des opérations avec d'autres entités membres du Mouvement des caisses Desjardins. Toutes ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange :

	30 juin 2003 \$	30 juin 2002 \$
Résultats		
Caisse centrale Desjardins		
Intérêts sur les autres placements	139	977
Capital Desjardins inc.		
Intérêts sur les autres placements	521	-
Gain à la cession d'autres placements	414	-
Fédération des caisses Desjardins du Québec		
Frais d'exploitation	175	145
Fiducie Desjardins inc.		
Services aux actionnaires	962	316
Investissement Desjardins inc.		
Frais de gestion	4 529	1 489
Autres frais d'exploitation	73	-
Mouvement des caisses Desjardins		
Subvention non remboursable	1 331	642

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

10 Opérations entre apparentés (suite)

	Au 30 juin 2003 \$	Au 31 décembre 2002 \$
Bilan		
Caisse centrale Desjardins		
Acceptation bancaire	15 972	1 217
Dépôt à terme	6 250	500
Encaisse	197	1 018
Capital Desjardins inc.		
Obligations	27 344	15 485
Comptes débiteurs	123	78
Fédération des caisses Desjardins du Québec		
Logiciels	980	701
Comptes créditeurs et charges à payer	53	742
Fiducie Desjardins inc.		
Comptes débiteurs	1 692	1 450
Logiciels	1 212	1 379
Comptes créditeurs et charges à payer	1 266	1 204
Fonds d'investissement Desjardins régionaux		
Comptes débiteurs	82	223
Investissement Desjardins inc.		
Comptes débiteurs	-	117
Comptes créditeurs et charges à payer	100	2 116
Investissement Desjardins, société en commandite		
Comptes débiteurs	77	-
Mouvement des caisses Desjardins		
Subvention non remboursable reportée	1 177	2 508
Valeurs mobilières Desjardins		
Encaisse	2 255	-

11 Engagements

La Société a retenu les services d'Investissement Desjardins inc., une entité membre du Mouvement des caisses Desjardins, et l'a mandatée pour qu'elle assure la gestion et l'exploitation complète de la Société, conformément aux stratégies et objectifs approuvés par le conseil d'administration. La convention de gestion intervenue entre Investissement Desjardins inc. et la Société est en vigueur pour un terme initial de dix ans, à moins que les parties ne conviennent d'y mettre fin d'un commun accord. Par la suite, elle sera renouvelée automatiquement pour des termes de cinq ans à moins que l'une ou l'autre des parties, sur préavis écrit d'au moins 18 mois, ne décide d'y mettre fin.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

11 Engagements (suite)

En vertu de cette convention, la Société s'est engagée à verser annuellement des honoraires de gestion équivalant à 3 % de la valeur nette moyenne annuelle des actifs de la Société, déduction faite de toutes sommes à payer pour l'acquisition de placements et du solde de la subvention non remboursable reportée. Ce pourcentage sera diminué à 2,5 % à compter de l'exercice de la Société suivant celui où la valeur nette des actifs aura atteint 750 000 000 \$.

La Société a confié à Fiducie Desjardins inc., une société du Mouvement des caisses Desjardins, les rôles de registraire et d'administrateur relativement aux transactions effectuées par les actionnaires. La durée de cette convention est de trois ans et deux mois à compter du 1^{er} novembre 2001 et elle sera renouvelée d'année en année aux mêmes conditions à moins d'un avis écrit contraire donné par l'une ou l'autre des parties 180 jours avant la fin d'un exercice.

12 Instruments financiers

La juste valeur des comptes débiteurs, des espèces et quasi-espèces, et des comptes créditeurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable en raison des courtes échéances en cause.

Le risque de perte lié au crédit pour les autres placements provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. La Société réduit ce risque en traitant uniquement avec la Caisse centrale Desjardins et Valeurs mobilières Desjardins, entités membres du Mouvement des caisses Desjardins.

13 Chiffres comparatifs

Certains chiffres de la période précédente ont été reclassés selon la nouvelle présentation adoptée pour la période en cours.